

Formation Trans'Faire

"Trans'Faire", un dispositif itinérant de médiation numérique en direction des bibliothèques et des acteurs du territoire, a fait une étape à la Médiathèque de Saint-Martin, le 2 février dernier.

Le numérique est désormais omniprésent dans nos sociétés. Les dispositifs tactiles et autres outils technologiques s'implantent dans les bibliothèques afin d'apporter une aide ou un service aux usagers. La Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône (BDP13), qui a pour missions d'accompagner et de répondre aux besoins des bibliothécaires du territoire, donne régulièrement accès à des parcours de formation. L'un d'eux, intitulé "Trans'faire", est centré sur les enjeux de l'inclusion numérique et de la mutation du métier de documentaliste. A l'initiative de l'association La Fabulogie (portée par Design The Futur Now) et en partenariat avec la BDP13, ce dispositif est proposé aux structures souhaitant s'approprier des usages numériques émergents.



Dernièrement, la Médiathèque de Saint-Martin accueillait les intervenants du programme pour une journée d'apprentissage centrée sur la pratique et l'expérimentation. Elle avait convié pour l'occasion des partenaires locaux : des animateurs du Pôle Jeunesse du CSO et de l'Espace Multimédia, le documentaliste du collège Charloun

Rieu, un graphiste et des bibliothécaires de Mouriès et de Saint-Rémy-de-Provence. Tous ont pu se familiariser avec les nouveaux outils et techniques numériques (imprimante 3D, modélisation 2D/3D, Internet des objets...). En fin de journée : place à la pratique ! Ils avaient pour tâche d'animer, en situation réelle avec des enfants de l'accompagnement scolaire, un atelier de création d'une console de jeux. La finalité étant de proposer aux enfants une compétition de Tetris. Cette formation, financée par les Conseils Départemental et Régional, a permis d'ouvrir aux participants de nombreux champs de réflexion qu'ils ne manqueront pas de mettre en pratique au sein de leurs structures.

Un bel hommage

Lors de ses obsèques, à Marseille, un hommage vibrant a été rendu à Edmonde Charles-Roux. Femme de lettres, romancière, journaliste militante et engagée, celle qui a été l'épouse de Gaston Defferre s'est éteinte le 20 janvier dernier à l'âge de 95 ans.

Edmonde Charles-Roux est une figure emblématique de la vie culturelle française. Elle a traversé le siècle dernier en revendiquant, toujours avec force, son esprit de liberté et d'engagement. Ancienne Résistante, elle reçoit la décoration de Commandeur de la Légion d'Honneur en 2010, et est élevée à la dignité de grand Officier en 2013.

En 1966, le prix Goncourt lui est décerné pour "Oublier Palerme", son premier roman. Elle devient plus tard membre puis Présidente de l'Académie Goncourt.

Ses obsèques se sont déroulées dans la cité phocéenne, en présence de nombreuses personnalités locales et nationales.



Une inauguration au

C'est devant une assemblée nombreuse et en présence de l'Education Nationale et de l'équipe enseignante que les nouveaux aménagements du Logisson ont été officiellement dévoilés.

Après celle d'une nouvelle salle de classe à l'école du Lion d'Or en octobre dernier, l'équipe municipale a procédé à une inauguration au groupe scolaire du Logisson, concernant à la fois le restaurant scolaire en élémentaire et la transformation, en maternelle, du réfectoire en salle de repos. Une fois le ruban coupé, Henri Niederoest, Adjoint aux Affaires Scolaires, entouré de membres de l'équipe municipale

et des Jeunes du CMJ, a engagé une petite visite guidée. Le public a ainsi pu découvrir ces aménagements, expliqués dans le détail par l' élu. "Cette salle de restaurant scolaire est le résultat d'une réflexion plus globale sur le fonctionnement des deux écoles : il nous fallait un lieu de repos pour les enfants de maternelle et anticiper sur le futur, c'est à dire l'augmentation des élèves qui déjeunent aujourd'hui. Ce bâtiment a été construit pour cela. Et nous avons donc fait d'une pierre trois coups !", a indiqué Henri Niederoest.

En élémentaire, un bâtiment a donc été édifié dans l'alignement et la proximité de la cantine et, en maternelle, une salle de repos a été aménagée en lieu et place de l'ancien réfectoire.

"Cette nouvelle organisation, renchérit l'Adjoint aux Affaires Scolaires, a permis de libérer de l'espace dans les classes de maternelle, occupées avant par les lits



Henri Niederoest, Adjoint aux Affaires Scolaires, entouré de membres de l'équipe municipale

et des Jeunes du CMJ, a engagé une petite visite guidée. Le public a ainsi pu découvrir ces aménagements, expliqués dans le détail par l' élu. "Cette salle de restaurant scolaire est le résultat d'une réflexion plus globale sur le fonctionnement des deux écoles : il nous fallait un lieu de repos pour les enfants de maternelle et anticiper sur le futur, c'est à dire l'augmentation des élèves qui déjeunent aujourd'hui. Ce bâtiment a été construit pour cela. Et nous avons donc fait d'une pierre trois coups !", a indiqué Henri Niederoest.

Cette opération a coûté 400 000 € et a été financée par le Conseil

Au service de la p

Les services de l'Etat Civil, des Affaires Scolaires et des Elections accompagnent toute l'année les Saint administratives. Ils sont désormais sous l'autorité de responsable des Services à la Population.

S'inscrire sur les listes électorales, se marier, scolariser son enfant, (re)faire ses papiers d'identité, déclarer une naissance ou un décès... Autant d'actes administratifs nécessaires, que chacun a été ou sera amené à effectuer. Pour toutes ces démarches, les agents des services à la population (standard de la mairie, bureaux de l'Etat Civil, des Elections, des Pompes Funèbres, des Affaires Scolaires et des Transports) sont présents pour

accueillir, recevoir les citoyens de 17h30 en avant. Ils sont uniquement disponibles sur le Règlement Départemental. Depuis qu'il y a eu un changement, et coordonné par la Mairie, la Maison de la



T
M
C
I
S
r
T